



CAULNES

BULLETIN MUNICIPAL

N° 85 - DECEMBRE 2009



Joyeuses Fêtes

Merry Christmas and a Happy New Year

SOMMAIRE



REMISE DE DECORATION

Le 12 décembre 2009, **Mr Jean LEBRET**, adjoint technique principal de 2^{ème} classe, a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, catégorie VERMEIL, pour 30 années de travail au service de la Commune.

L'édito	p. 3
Informations Municipales	p. 4
Vitrines et concours des maisons fleuries	p. 8
Urbanisme	p. 10
Etat Civil	p. 11
Recensement de la population	p. 12
Informations générales	p. 13
Journal de l'Ecole - Lycée Agricole	p. 15
ALSH - RPAM	p. 17
Centre des Finances Publiques	p. 18
Maison de Retraite - Comité d'Entraide	p. 19
Vie Culturelle	p. 20
Vie des associations	p. 21
Calendrier des fêtes	p. 26
Centre cinéraire	p. 27



La municipalité remercie chaleureusement
Mr et Mme Bernard CHAMPALAUNE

pour le don qu'ils ont effectué à la commune.

Ainsi, le tableau «Triptyque, à la mémoire de Lud. JAN», œuvre de Bernard, plusieurs fois lauréat au Salon des Peintres, hors concours en 2009, pourra être admiré à la mairie.

Journal d'informations trimestriel gratuit
distribué à toutes les familles de la commune

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire

Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes

Membres de la Commission Informations - Communication :

Mesdames SECARDIN-OUICE, BIHAN, BERHAULT, LEBRETON, BRIGNON
Messieurs RAGOT, FRERE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St MÉEN

Tirage : 1 200 exemplaires sur papier mat 90 g.

Chères Caulnaises et chers Caulnais,

La manière d'aborder l'urbanisation des communes a beaucoup évolué depuis quelques années. Pour des raisons diverses, le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui a remplacé le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), comporte désormais des documents annexes de première importance.

Je voudrais en présenter deux :

→ **La carte des zones humides** : Pour des raisons écologiques, tous les terrains «réputés humides», en fonction de plusieurs critères, ont été répertoriés et apparaissent sur les plans du P.L.U.

Ces zones jouent, en effet, un rôle primordial dans le maintien des grands équilibres naturels : équilibre biologique, équilibre hydraulique... Outre leur intérêt dans la préservation de la biodiversité, elles agissent aussi comme une «formidable éponge» qui régule le débit des cours d'eau. Lors des épisodes pluvieux, elles peuvent être submergées et elles se gorgent d'eau. Pendant les périodes sèches, elles libèrent leur eau et permettent ainsi d'éviter l'assèchement des ruisseaux et une baisse trop importante du débit des rivières.

La réglementation qui régit ces zones est très stricte :

- interdiction de les remblayer, de les combler,
- interdiction de les creuser,
- interdiction de les drainer, etc...

Elles doivent rester dans leur état naturel. Les services de la police de l'eau (D.D.E.A.) sont habilités à sanctionner les contrevenants à ces règles, par des amendes et par des mises en demeure de remettre en état la zone humide.

→ **Le schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (S.D.A.P.)** : Pour des raisons de sécurité, la commune est en cours de réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales. L'élaboration d'un tel document vise à déterminer les dispositions que la commune devra prendre, au fur et à mesure de son urbanisation, afin d'éviter tout débordement et inondation lors d'évènements pluvieux importants.

Les conclusions de cette étude déboucheront sur une liste des travaux à réaliser suivant un ordre de priorité. Les travaux se présentent sous deux formes :

- L'augmentation du diamètre des buses dans certains secteurs de l'agglomération.
- La construction de bassins de rétention (dits aussi bassins d'orage) à l'occasion de la création de lotissement.

La cartographie des zones humides a été annexée au P.L.U. lors de l'approbation de ce dernier en février 2007. Le schéma directeur d'assainissement pluvial sera lui aussi annexé au P.L.U., après enquête publique, à la fin du premier semestre 2010.

Dès lors qu'ils sont annexés au P.L.U., l'un et l'autre deviennent opposables aux tiers. Ils font partie de la réglementation qui s'impose à tous : collectivités territoriales, particuliers, investisseurs privés...

Bien cordialement,

*A toutes et à tous, le Conseil Municipal
vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2010.*

Jean-Louis CHALOIS
Maire de Caulnes

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique
du 10 Novembre 2009

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE
Henri, DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoint au
Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patri-
cia, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert,
MAILLARD Louis, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves,
RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absents excusés : BRIAND Dominique, GUILLEMOT
Marie-Paule.

Secrétaire de séance : SECARDIN-OUICE Christelle.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN JANVIER/ FEVRIER 2010

Le recensement de la population aura lieu du
21 janvier au 20 février 2010. Monsieur Henri
FRERE, Adjoint au Maire est nommé coordonnateur
collaborateur. Madame Jannick BUCHON, agent
communal, est nommée coordonnateur communal
titulaire et Madame Sylviane BRIGNON, agent com-
munal, est nommée coordonnateur communal sup-
pléante. Le Conseil Municipal a créé 5 postes
d'agents recenseurs et Monsieur le Maire a nom-
mé : Madame Marie-Noëlle MASSARD, Madame
Marie-Annick PROD'HOMME, Monsieur Vincent
GAUTIER, Madame Ghislaine DROTHIERE,
Monsieur Eric de GAUDEMONT.

RAPPORTS DDEA EAU ET ASSAINISSEMENT 2008 sur le prix et la qualité du service

Monsieur le Président du Syndicat d'Eau Caulnes-
Rance, Jean-Paul DESRIAC, a présenté le rapport
concernant la distribution de l'eau potable et Mon-
sieur Jean-Louis CHALOIS, Maire, a présenté le
rapport assainissement des eaux usées. Le prix glo-
bal eau potable + assainissement collectif a aug-
menté de 2.71 % (facture d'un abonné consommant
120 m³). La DDASS a réalisé 24 prélèvements sur
le réseau d'eau (paramètres microbiologiques et
paramètres physico-chimiques) et tous les prélève-
ments étaient conformes.

EMPRUNT CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION – 850 000 euros

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à exa-
miner les propositions faites par la BCME (BANQUE
COMMERCIALE pour le MARCHE de l'ENTRE-
PRISE) et par le CREDIT AGRICOLE pour un prêt
destiné à financer la construction d'une station
d'épuration dont le coût total hors taxes s'élève à
2 130 400 Euros.

Ces 2 organismes ont proposé : emprunt à taux fixe,
emprunt à taux variable (euribor 3 mois + marge) et
le Crédit Agricole a proposé un prêt à taux variable
plafonné : le prêt modelan (suit l'évolution de l'euri-
bor 1 an – taux 1^{ère} année 3.85 % sur 25 ans plafon-
né à 4.85 %).

Monsieur le Maire propose un tour de table – Résul-
tats : taux fixe : 8 voix – taux modelan plafonné :
5 voix - taux variable euribor 3 mois : 1 voix – Em-
prunt moitié taux fixe/moitié taux variable : 2 voix –
Emprunt moitié modelan/moitié variable : 1 voix -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
accepte l'offre de prêt « **CITE GESTION FIXE** » faite
par la BCME et décide en conséquence :

Montant du prêt en euros	850 000.00
Objet	CONSTRUCTION STATION EPURATION
Durée	25 ANS
Taux fixe (% l'an)	4.49 %
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Montant des échéances	suivant un amortissement con- stant du capital
Frais de dossier	néant
Remboursement anticipé	possible dans la seconde moitié du prêt

DOMAINE DU FOUGERAY – TVA – modification du taux de TVA (5.50 %) pour la vente de 6 lots à ARMOR HABITAT – 22000 SAINT BRIEUC

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération
08.014 du 22 février 2008, le Conseil Municipal a
autorisé la vente de 6 lots à la Société ARMOR
HABITAT 33 Rue Abbé Garnier BP 203 – 22002
SAINT BRIEUC CEDEX 1 – Le prix de vente a été
fixé à 25.92 HT + TVA à 19.60 % soit 31 € TTC.

Cependant, l'organisme ARMOR HABITAT bénéfi-
cie de la TVA à 5.50 %.

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente
à 25.92 euros HT + TVA à 5.50 %.

DOMAINE DU FOUGERAY – lot n° 1 vendu à COTES D'ARMOR HABITAT – permis modificatif

Le lot n° 1 est vendu à COTES D'ARMOR HABITAT
(HLM DES COTES D'ARMOR) pour la construction
de 4 logements locatifs. Vu le plan d'implantation de
ces logements, les accès à ce lot devront être modi-
fiés d'où la nécessité de déposer un permis modifi-
catif et de solliciter l'accord des propriétaires de lots.

MAISON DES ASSOCIATIONS – avenant n° 1 au lot me- nuiseries extérieures

Dans le lot «menuiseries extérieures» attribué à
MIROITERIES D'ARMOR d'YFFINIAC, il est néces-
saire de remplacer 1 porte à 1 vantail par une porte
2 vantaux soit un coût supplémentaire de 530.00
euros HT.

Le nouveau marché s'élève donc à :

Marché initial	35 010.00
Avenant n° 1	530.00
MONTANT TOTAL	35 540.00

SENTIERS DE RANDONNEE – inscription des sentiers de la commune de Caulnes au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées)

Avis favorable du Conseil Municipal. La Commune s'engage à :

- ne pas aliéner les sentiers inscrits au plan
- aménager les sentiers
- préserver leur accessibilité
- en garantir le balisage
- en garantir l'entretien
- signer des conventions avec les propriétaires privés, pour autoriser le passage des randonneurs (actuellement, il n'y a pas de passage chez les particuliers)
- proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à toutes opérations foncières
- proposer une désinscription quand le tronçon n'a plus d'intérêt pour la randonnée.

SITE DE LA GARE – Viabilisation – contrat de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Cabinet PRIGENT et Associés pour l'étude et le suivi des travaux concernant la viabilisation du site de la gare : voirie, noues, sentiers pédestres, piste cyclable, assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Le montant des honoraires s'élèvent à :

Estimation des travaux 290 000 euros HT x 6.10 % = 17 690.00 HT

Levé topographique et document d'arpentage –

Le levé topographique de la zone et le document d'arpentage nécessaire à l'achat des terrains à RFF (Réseau Ferré de France) seront établis par le Cabinet Jacky ALLAIN pour un montant HT de : levé topographique : 841.37 euros HT – document d'arpentage et pose de bornes : 3 165.34 euros HT.

EXTENSION DOMAINE DU FOUGERAY – viabilisation pour de futurs lotissements

Une consultation est lancée dans le cadre d'une procédure adaptée pour le choix d'un maître d'œuvre dont la mission sera la suivante : conception globale du projet sur toute la zone et réalisation des travaux par tranches en fonction des demandes de terrains à bâtir. Un avis d'appel public à la concurrence sera inséré dans le journal Ouest-France 22 et 35.

ASSURANCE RISQUE STATUTAIRE DU PERSONNEL – consultation des assureurs réalisée par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor

Considérant qu'il est de l'intérêt des collectivités territoriales de pouvoir bénéficier d'un interlocuteur privilégié et de proximité comme le Centre de Gestion des Côtes d'Armor en matière d'assurance du personnel, le Conseil Municipal donne mandat au Maire, pour demander au Centre de Gestion des Côtes d'Armor de souscrire un nouveau mandat contrat

groupe d'assurances à compter du 1^{er} janvier 2011 pour couvrir l'ensemble des risques statutaires du personnel. Ce contrat devra être souscrit sous le régime de la capitalisation. A l'issue de cette consultation, le Conseil Municipal délibérera à nouveau pour adhérer si les conditions proposées sont satisfaisantes.

VOIRIE – aménagement de voirie

Le devis de la Sté EVEN de Pleurtuit est accepté pour les travaux suivants :

- **La Vesquerie** – aménagement dépôt poubelles 325.00
- **Route de Rennes** – aménagement accotement 750.00

GARDERIE PERISCOLAIRE – renouvellement de la convention de partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

La convention de partenariat avec la CAF est renouvelée. Elle précise les engagements des 2 parties :

- Engagement du gestionnaire : le gestionnaire met en œuvre un projet éducatif et social de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

- Engagement de la CAF : en contrepartie, la CAF s'engage à apporter sur la durée de la présente convention le versement de la prestation de service.

INFORMATIONS

Ecole maternelle neuve : présentation du document de synthèse sur le projet.

Cimetière : les travaux d'aménagement du colombarium, jardin du souvenir, fontaine... sont terminés.

Vestiaires-douches-foyer Foot-ball : rencontre avec Monsieur LABESSE, Architecte pour finaliser le projet. Mardi 17 novembre à 18h en mairie de Caulnes.

Etude d'un réseau de chaleur à partir d'une filière bois ou gaz – opportunités ? prévoir une rencontre avec Monsieur Jérémy DAUPHIN, Directeur de la SCIC Bois Energie de Dinan, Monsieur Olivier GODINAUD, Ingénieur Lycée Agricole de Caulnes. Mercredi 18/11/09 à 14h à la mairie.

Prochaines réunions du Conseil Municipal : le jeudi 26/11 à 20 heures – samedi 12/12 à 10 h suivie du repas avec le personnel communal.

Maisons Fleuries : remise des prix le 14/11/09 à 11 h.

Armistice 1^{ère} Guerre Mondiale : cérémonie 15/11/09 à 10h45.

Déviations de Caulnes : rencontre du Conseil Général avec les exploitants agricoles concernés par la déviation le mardi 3/11 – Etude sur les réseaux existants à déplacer - Quelques signes nous montrent que le dossier continue d'avancer.

Région Bretagne Service des Transports Terrestres : mobiliers de quai TER et bilinguisme. Courrier joint

Banque alimentaire : lancement de l'organisation de la banque alimentaire (cantons de Caulnes, Broons, Evran) le mercredi 25 novembre 2009.

Ministère de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire : Assises des Territoires Ruraux ouvertes aux élus, aux forces socio-économiques, aux représentants du monde agricole, aux associations, aux experts, aux habitants : le vendredi 20 novembre 2009 à 18 heures à PLELAN LE PETIT sur le thème des services publics et des services aux publics en milieu rural.

Bois et Cité : cycle de conférence Maison de l'Agriculture à Rennes.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoint au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul,
GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis,
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, SEROT Laurence.

Absente excusée : Sandra RENAULT

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND

NOUVELLE ECOLE MATERNELLE

a) validation de l'Avant Projet Définitif – Estimation des travaux : 2 040 000.00 HT.

L'APD est validé sous réserve de la prise en compte par le maître d'œuvre des observations suivantes :

- Fournir les documents manquants conformément à l'annexe au CCP du marché de maîtrise d'œuvre.
- Examiner la possibilité de supprimer le stationnement « sauvage » aux abords de l'école (près de l'accès du car scolaire).
- Apporter des précisions ou justifications sur la diminution du coût (par rapport à l'APS) prévu pour les aménagements extérieurs de l'opération et préciser le type de bloc-porte chiffré à l'APD.
- Confirmer la prise en compte des optimisations (étude thermique dynamique) retenues par le maître d'ouvrage.
- Préciser l'intérêt des 2 options proposées dans le CCTP (lots « menuiseries extérieures » et lot « plomberie-sanitaire »).
- Prendre en compte l'ensemble des observations et avis défavorables du contrôleur technique, du coordonnateur SPS (Santé Protection Santé) et de l'AMO HQE (Assistant Maîtrise d'Ouvrage Haute Qualité Environnementale).

b) demande de subventions

Les organismes suivants vont être sollicités :

- Etat (DGE) – 20 à 30 %.
- Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire.
- Région – 45 730.00 euros – contrat de Pays/Région.
- Région – dossier ECO-FAUR.
- ADEME.
- Réserve Parlementaire.
- Communauté de Communes de Caulnes (mutualisation de surfaces avec l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)).
- Communes de Saint Jouan de l'Isle et La Chapelle Blanche (Ces communes n'ont pas d'école et les enfants fréquentent le groupe scolaire de Caulnes).

ACQUISITIONS FONCIERES – parcelles « La Petite Noë »

Vu l'avis favorable de la commission des affaires foncières en date du 15 octobre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter les parcelles suivantes situées à la Petite Noë.

parcelles situées en zone 2AUH – prix 2.50 euros le m² – C 260- 261p – 1290p – 263p – 1291p

(p = partie de la parcelle). Ces parcelles appartiennent à Mme Angèle DENOUAL – Mme Annick DESCHAMPS – Mme Pierrette BRUNET.

Parcelle située en zone ND zone humide – prix 0.275 euros le m² - C 247 - Mme Angèle DENOUAL.

PERSONNEL COMMUNAL – montant de l'indemnité globale de fin d'année pour l'ensemble des agents (agents titulaires et auxiliaires)

Le Conseil Municipal fixe l'enveloppe à 4 400 € pour l'ensemble du personnel et sera répartie par le Maire :

- en fonction de l'indice majoré de chaque agent.
- au prorata de la durée hebdomadaire de travail.
- en tenant compte de l'absentéisme (sauf accident du travail ou congés maternité) : retenue à raison d'1/30^{ème} de la prime par jour d'arrêt de travail.
- en fonction de la manière de servir.

DOMAINE DU FOUGERAY 1^{ère} tranche – lot n° 1 – devis pour permis d'aménager modificatif, document d'arpentage et suivi des travaux

COTES D'ARMOR HABITAT, Office HLM de Saint Brieuc, va construire 4 logements sur le lot n° 1 – accord pour le devis de Jacky ALLAIN, Maître d'œuvre de ce lotissement pour les missions suivantes : (dossier modificatif de lotissement, document d'arpentage avec plan de vente, suivi des travaux) – 2 741.32 euros HT.

MAISON DES ASSOCIATIONS – déplacement coffret EDF et ligne basse tension

Une ligne basse tension passe sous la future extension de la Maison des Associations. Accord pour le devis EDF pour un montant de 8 272.33 euros HT. (la facture sera moins élevée car les mètres linéaires de tranchées sont moins importants que prévu dans le devis).

NOUVELLE STATION D'EPURATION – évacuation des déblais

L'ancienne station d'épuration est en cours de démolition. Les déblais doivent être évacués en décharge. Accord pour le devis présenté d'un montant de 3 150.00 euros HT.

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES BUDGETS

Accord pour le versement de l'indemnité de conseil et de confection des budgets à Melle Gaëlle BRIDE, Comptable du Trésor.

INFORMATIONS

Communauté de Communes : compte rendu de la réunion du 18 septembre 09.

Compte rendu de la visite de la Villa Bleue à Louvigné de Bais. Reportée au vendredi 11 à 15h sur site – départ 14 heures.

Informations sur la filière bois – Rencontre avec Monsieur Michel PEDRON de l'Association AILE (Association Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement). Mercredi 2 décembre 2009 à 10H00.

Caulnes en Breton : KAON.

Collège de Broons : projet de construction d'un Collège neuf : participation des communes pour le financement de l'aménagement des abords ? un courrier sera adressé à Monsieur le Président du Conseil Général sollicitant la construction d'un Collège à Caulnes compte tenu du nombre d'enfants fréquentant le collège de Broons et étant originaires du canton de Caulnes.

Mardi 1^{er} décembre à 10 h : rencontre avec Monsieur LOUIS, RFF, PRIGENT et Associés (viabilisation) et J. ALLAIN (géomètre). Document d'arpentage et viabilisation concernant le site.

Schéma Directeur Assainissement Pluvial : Réunion finale le mercredi 9 décembre à 14h30 – salle de la Communauté de Communes.

Conseil Municipal : samedi 12 décembre à 10 h.

Affaires foncières et financières : réunion de tous les conseillers municipaux le 9 décembre 2009 à 20 h.

Séance publique du 12 Décembre 2009

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,
DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoints au Maire.
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,
CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert,
GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, MURGALE Gérard,
NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absent excusé : Dominique BRIAND

Secrétaire de séance : Christelle SECARDIN-OUICE

BUDGETS – décisions modificatives

Afin de clôturer l'année 2009, des ajustements budgétaires sont nécessaires :

Budget Général :

Section de fonctionnement (chapitre dépenses)

011 – charges de gestion générale	305 900.00	+ 600.00
66 – charges financières	50 000.00	- 1 400.00
67 – charges exceptionnelles	0	+ 800.00

Section d'investissement (chapitre recettes)

040 – opération d'ordre de transfert entre section	0	+ 1 300.00
16 – capital des emprunts		- 1 300.00

Zone commerciale rue du 19 mars 1962

Dépenses 65 – autres charges de gestion courante	0	+ 2.00
Recettes 74 – participation communale	0	+ 2.00

Assainissement collectif (Investissement dépenses)

20 – immobilisations incorporelles	0	+ 8 000.00
23 – immobilisations en cours	2 213 873.00	- 8 000.00

SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Réunion du 9/12/09 - Présents : Mes SECARDIN-OUICE, BIHAN, LEBRETON. Mrs FRERE, RAGOT, MAILLARD, CHOLET, CHALOIS
Des documents provisoires ont été transmis à la commune, à la DDEA et à la Police de l'Eau. Ce document pourra être validé par le Conseil Municipal après réception des observations de la DDEA et de la Police de l'Eau.

1^{er} document - rapport de synthèse

2^{ème} document – dossier de zonage assainissement pluvial (dossier à valider par le CM puis information de la population lors d'une enquête publique – sera ensuite opposable au tiers).

3^{ème} document – dossier Loi sur l'Eau – valider le dossier d'autorisation - une enquête publique sera réalisée par la Police de l'Eau (DDEA) – un arrêté d'autorisation Loi sur l'Eau sera délivré par le Préfet. Ce dossier Loi sur l'Eau sera valable pour tous les futurs projets d'urbanisation prévus au PLU de Caulnes.

PROJET VESTIAIRES-FOYER FOOT-BALL – levé topographique pour continuer l'étude du projet

2 devis ont été présentés. Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis du Cabinet PRIGENT Associés pour un montant de 385.00 euros HT. Intervention sous une semaine.

URBANISME – renouvellement de la convention ATESAT (Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)

La convention ATESAT est renouvelée avec la DDEA pour les missions suivantes :

- Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation.
- Assistance pour l'entretien et les réparations de la voirie.
- Assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation.
- Assistance à la définition des compétences à transférer à un groupement de communes.
- Domaines de l'aménagement et de l'habitat – conseil sur la faisabilité d'un projet ainsi que sur les procédures et démarches à suivre pour le réaliser.

La rémunération annuelle 2010 à verser à la DDEA s'élève à 1 274.80 euros.

PERSONNEL GROUPE SCOLAIRE

Pour raisons personnelles, Madame Michaëlla AVVENTURIERO a souhaité démissionner de son poste : contrat de septembre 2009 à fin juin 2010 - garderie du matin (35 mn), surveillance de la cour le midi (11h45 à 13h20) et garderie du soir (16h30 à 18h00) + 10 heures centre aéré du mercredi. (Durée hebdomadaire de service : **19h25/35h**)

Pour son remplacement, Monsieur le Maire a recruté Mme Virginie BREARD qui possède les qualifications suivantes : CAP petite enfance, CAP cuisine, formation de secourisme, BEATEP (animation Handicapés) BAFA, BTA service en milieu rural – Expériences professionnelles en ALSH de 1996 à 2008.

Pour tenir compte de l'augmentation des repas à la cantine et du départ à la retraite de Mme Danielle LEGALLAIS (Agent au restaurant scolaire), Monsieur le Maire propose, compte tenu des qualifications de Madame BREARD, de renforcer le personnel du restaurant scolaire soit une durée hebdomadaire de service de **24h25/35h** - Accord du Conseil Municipal.

- cantine scolaire : 11h – 11h45
- surveillance de la cour élémentaire (11h45–13h20)
- cantine scolaire : 14h – 15h30
- garderie maternelle : 16h30 – 18h00
- ALSH du mercredi : 10 heures

La garderie du matin (35mn) est assurée par Mademoiselle Marlène GUERIN, ATSEM.

Madame Virginie BREARD est également agent communautaire pour le centre aéré des vacances.

ETUDE DE LA CONSTRUCTION D'UN COLLEGE A BROONS

Monsieur le Maire a écrit à Monsieur le Président du Conseil Général pour lui demander d'examiner l'intérêt de construire un collège à Caulnes. La commune dispose d'un terrain d'environ 3 ha, constructible au PLU, situé tout près du Lycée Agricole. D'autre part, des équipements peuvent être mutualisés entre le futur collège et le lycée agricole. Une rencontre a eu lieu entre Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur du Lycée Agricole.

A l'unanimité des présents, les élus tiennent à préciser que l'implantation d'un collège public ne peut en aucun cas se résumer à :

- une rivalité entre deux communes (Caulnes et Broons).

En effet, il s'agit avant tout :

- d'une question d'aménagement du territoire dont l'objectif unique est de mettre des moyens au service de la population et de les mettre au bon endroit.
- d'une question de bonne gestion de l'argent public.

Au moment où le Conseil Général va investir 17 ou 18 millions pour créer 650 places de collège et où les frais d'aménagement des abords vont s'élever à 1 000 000 euros, on ne peut pas faire l'impasse d'une réflexion approfondie sur les 2 critères évoqués ci-dessus.

Le projet de construction d'un collège représente un investissement pour les 40 années à venir, il est donc nécessaire de se projeter dans l'avenir et d'essayer de voir comment évoluera cette partie la plus à l'est du Département qui s'organise le long de la RN 12 : développement économique, démographique, attractivité de Rennes Métropole...

La scolarisation des enfants pourrait être la première étape d'une collaboration entre les Communautés de Communes de Broons et Caulnes compte tenu de la proximité des chefs lieux de canton et de l'importance de la RN 12 comme axe de communication.

A l'unanimité, le Conseil Municipal réitère sa demande auprès du Conseil Général d'étudier la construction à Caulnes d'un collège de 300 places. Monsieur le Maire va également prendre contact avec le Conseil Régional (Gestionnaire des Lycées).

INFORMATIONS

Visite de la Villa Bleue à Louvigné de Bais – *compte rendu : une résidence service a été construite destinée aux plus de 60 ans. Elle comprend 9 logements, 1 salle commune, 1 cuisine en commun, 1 salon d'esthétique, 1 salle de soins.*

Contrats de territoire – *présentation des hypothèses.*

Filière Bois – *compte rendu de la rencontre du 2.12.09.*

Rencontre avec l'Association des Pêcheurs du 7.12.09

Nouvelle école maternelle – *compte rendu des réunions du 1.12 et du 8.12.*

Comice Agricole – *compte rendu de la réunion du 8.12.09*

Gare SNCF – *renouvellement du mobilier urbain au cours du 1^{er} semestre 2010.*

SDIS – *proposition du SDIS : bâtiments recevant du public : Caulnes Commune Pilote.*

Hygiène et Sécurité : *le Centre de Gestion des Côtes d'Armor prend les communes du Canton de Caulnes comme «communes pilotes» pour l'établissement du document unique.*

Ouverture d'un Cabinet de Pédiacre-podologue – *rue de Broons – Mme PINEAU*

Facture ERDF Maison des Associations – *Mise au point.*

Voie communautaire – *programme 2010 : Le Chesnay Barbot (500 m), La Ville es Jouanou (300 m), Querrien (225 m), Le Rigaire/Querrien (1 200 m) = 57 462 €.*

VITRINES

NOUVEAU

CABINET DE PÉDICURIE ET PODOLOGIE

Véronique PINEAU est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son cabinet de Pédiacre-Podologue au 39 rue de Broons à Caulnes.

Elle réalise des :

- soins de pédicurie (au cabinet ou à domicile)
- semelles orthopédiques.

Le cabinet est ouvert du mardi au samedi, sur rendez-vous.

☎ 06 99 10 71 71



Changement d'adresse

Depuis le 1^{er} Décembre 2009, le **Cabinet Infirmier Véronique BODIN et Gwénaëlle HENRY** est transféré 3 rue de la Poste à Caulnes.

■ Permanence le mardi de 9 h à 10 h 15

☎ 02 96 88 74 52

Changement d'adresse

A compter du 4 Janvier 2010, le **Cabinet Vétérinaire du Docteur MOULHI** sera transféré rue du 19 mars 1962 à Caulnes.

☎ 02 96 83 92 67



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La remise des prix du concours de maisons fleuries a eu lieu le **samedi 14 Novembre**. Cette cérémonie permet aux participants de se retrouver et de parler de leur passion des fleurs autour d'un verre de l'amitié.

Madame Pierrette LEBRETON, Adjointe, a félicité tous les lauréats en leur remettant des bons d'achats.

Une plante fleurie a été offerte aux membres du jury : Mme BELLAMY (Caulnes), Mme PELLAN (Caulnes), Mme LEROY (Plumaugat)

CATEGORIE 1

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE < 1000 m2

- 1^{er} prix 25 € Mr Mme Fernand THIBAUT 23, rue Mathieu Ory
2^e prix 20 € Mr Mme Loïc JOUVANTE 16, rue de la Hutte
3^e prix 20 € Mr Mme Claude THOMAS 5, rés. des Chênes
4^e prix 20 € Mr Mme Charles SAGORY 2, rés. des Peupliers

Il est offert un **BON D'ACHAT DE 8 Euros** à :

- Mr Mme Roger BARBIER 80, rue de Broons
Mr Mme Jean BUCHON 77, rue de Broons
Mr Mme Louis DENIEL 22, rue Valaise
Mr Mme Joseph DUFFROS 25, Rue Mathieu Ory
Mr Mme Norbert DUMAS La Mare
Mme Paulette GILLET 12, Rés. de la Vallée
Mr Mme Jean-Paul GRAFFIN 26, rue Mathieu Ory
Mr Mme GUILLOUX/ESNAULT Nicole 49, Rue de Dinan
Mr Mme Pierrick LEBLANC 66, rue de Broons

CATEGORIE 2

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE > 1000 m2

- 1^{er} prix 25 € Mr Mme Daniel ROUAULT Lanmel
2^e prix 20 € Mr Mme Henri PELLAN La Renaudie
3^e prix 20 € Mr Mme Joël RUELLAN Coaquipel

CATEGORIE 3 - FAÇADES

- 1^{er} prix 25 € Mme HUET Marie 35, rue de la Gare
2^e prix 20 € Mr Mme RAGOT Claire 2, rue Basse
3^e prix 20 € Mr Mme BARLIER Simone 59 rue de Dinan



URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➤ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr et Mme AUFRAY Pascal, ZA les Gantelets, extension maison d'habitation.

Mr BOULAU Olivier et Mlle TRONEL Karine, Domaine du Fougeray, maison d'habitation.

Mr et Mme MARKAM Peter, La Mercerie, abri de jardin.

Mr VIDEIRA Antonio et Mlle REBILLARD Guénola, La Cornière, maison individuelle.

Mr et Mme GEORGEAULT Emmanuel, Domaine du Fougeray, maison individuelle.

Mr et Mme LEBRETON Daniel, La Ville au Vaye, véranda.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mr MAYEUX Freddy et Mlle NOUVEL Sandrine, 17 rue de la Chauvetais, changement de fenêtres.

Mr et Mme FRERE Henri, 30 rue de Rennes, changement de fenêtres.

Mr et Mme ROCHARD Yves, Lot de la vallée, clôture.

Mr et Mme LANNUZEL Nicolas, Domaine du Fougeray, clôture.

Mme COGEN Maria, La Cornière, clôture.

Mr et Mme HENRY Claude, 15 rue d'Yvignac La Tour, clôture.

Mr et Mme BEKRI/PINEAU Kacem, 39 rue de Broons, cabinet podologue.

Mme CARRE Nadine, 10 rue de la Chauvetais, abri de jardin.

Mr ADAM Bernard, La Ville Fontaine, habillage pignon.

Mr et Mme VADIS Jérôme, Domaine du Fougeray, abri de jardin + clôture.

Mr et Mme SEROT Rémy, 13 rue d'Yvignac La Tour, clôture.

Mr et Mme CAJEAN Christian, 21 rue de la Chauvetais, changement de fenêtres et porte d'entrée.

Mr et Mme NOGUES Daniel, La Barre, changement de fenêtres.

Me LEPINE Thibaut, La Cornière, création de lot.

Mlle BELLEBON Gaëlle, 56 rue de Broons, clôture.

Mr et Mme BOURDET François, 37 rue de Broons, clôture + portail.

Mr et Mme LAIZET Jean-Yves, La Ville Chevalier, changement de fenêtres.

Mr et Mme LEFRANCOIS Ludovic, 5 rue des Genêts, clôture.

Mr LEBRETON Francis, 37 rue de la Gare, changement de fenêtres.

Mr et Mme MAUGIS Fabien, 24 rue St Julien, changement de fenêtres.

Mr TROUCHARD Jean-Michel, 9 rue de la Ville Chérel, changement de fenêtres.

Mr et Mme CHAPELLE Claude, 2 Bis rue de Rennes, changement de fenêtres.

Mr et Mme HENNEL Mickaël, La Mercerie, velux.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Le 21 Octobre Ethan DOUADY, 1 résidence des Peupliers
Le 12 Novemb. Candice TADIER, Le Chesnay Blivet
Le 14 Novemb. Clémence BOUVET, 28 Lotissement des Champs

Le 4 Décemb. Lilou BAUDOUIN - - BÉTHUEL, Coaquipel
Le 13 Décemb. Psyrienne BEAULIEU - - CHALOIS, La Croix Rahain

MARIAGES :

- Le 24 Octobre Nicolas CATHELIN et Gwenaëlle THEARD, 11 bis rue du Hirel
Le 19 Décemb. Henri BEAUMONT et Maria CAPELO BIRRA, 1 lotissement des Champs

DECES :

- Le 6 Octobre Fernand PICQUET, 79 ans, La Gaudinai
Le 28 Octobre Anna DEMÉE, 102 ans, Maison de Retraite
Le 2 Novemb. Roger LEMAÎTRE, 72 ans, 26 rue St Julien
Le 18 Novemb. Léonie DELEUSME, 89 ans, Maison de Retraite

Le 28 Novemb. Jean Antoine SALIS, 82 ans, 28 rue Mathieu Ory

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

- 18 Octobre Solange GERNIGON épouse DELALANDE née en 1923
23 Octobre Christian TUAL né en 1947
6 Novemb. Paul HAOUISÉE, né en 1922

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à la cérémonie des vœux, qui aura lieu :

Vendredi 8 Janvier 2010, à 19 h
Salle des Fêtes

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Elles concernent les nouveaux arrivants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2010.

◆ **La date limite d'inscription** est le 31 Décembre 2009. Veuillez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

◆ **Le secrétariat de la mairie** sera ouvert le jeudi 31 Décembre 2009 aux heures habituelles.

MAIRIE

La mairie sera fermée les **samedis 26 Décembre 2009 et 2 Janvier 2010.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de **Janvier, Février ou Mars 2010.**

Veuillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.



NÉCROLOGIE

Madame Anna DEMÉE, née au village de La Gaudinai le 25 Octobre 1907, doyenne de la commune de Caulnes, est décédée le 28 Octobre 2009, à l'âge de 102 ans.

Après sa vie professionnelle passée en Normandie, elle revient avec son époux François dans la maison familiale «97 rue de Dinan».

Madame Anna DEMÉE est rentrée en novembre 2001 à la Maison de Retraite de Caulnes, où elle a fêté son centième anniversaire avec sa famille, ses voisins et ses amis.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

NOCES D'OR

Le 24 Octobre 2009

Mr et Mme Alain LÈGUE
« 85 rue de Dinan »



ETAT CIVIL

L'année 2009 en chiffres
(au 17 décembre 2009)

Naissances	21
Mariages	9
Noces d'Or	2
Décès	21 (dont 6 personnes de l'extérieur domiciliées à la Maison de Retraite)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Caulnes, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'un recensement tous les cinq ans auprès de l'ensemble de ses habitants.

En 2010, toute la population de la Commune de Caulnes sera donc recensée entre le 21 Janvier et le 20 Février.

Pour mener à bien cette collecte, la commune a recruté cinq agents recenseurs :

- Madame Marie-Noëlle MASSARD
- Madame Marie-Annick PROD'HOMME
- Madame Ghislaine DROTHIÈRE
- Monsieur Eric de GAUDEMONT
- Monsieur Vincent GAUTIER

dont chacun a en charge un secteur précis.



(de gauche à droite : Mme MASSARD, Mr de GAUDEMONT, Mr GAUTIER, Mme PROD'HOMME, Mme DROTHIÈRE)

Un **agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore** comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile à partir du Jeudi 21 Janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans votre logement et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre **réponse est importante**. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation en vertu de la Loi du 7 Juin 1951 modifiée.

Toutes vos **réponses sont confidentielles**. Elles sont transmises à l'I.N.S.E.E. et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de la mairie : 02 96 88 70 30.

Nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

INFORMATIONS GENERALES

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Avez-vous mis à jour votre carte Vitale cette année ?

Désormais, vous devez mettre à jour votre carte Vitale **chaque année**.

Ce réflexe indispensable permet d'actualiser vos droits de façon régulière à l'assurance maladie.

La mise à jour annuelle garantit une prise en charge efficace de vos dépenses de santé. Vous pouvez la faire à la date de votre choix.

◆ **Un conseil** : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

◆ Comment la mettre à jour ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMU, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...).

Plus d'infos sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr.

(Communiqué de la C.P.A.M.)

CHIENS DANGEREUX

Permis de détention

Les détenteurs de chiens dangereux (catégories 1, d'attaque, et 2, dits de garde ou de défense) doivent suivre une formation à l'éducation canine pour obtenir un permis de détention.

Dans le département des Côtes d'Armor, les formateurs habilités à dispenser cette formation sont :

- **Abel MAURIS**, Landujan (35) – 02 99 07 30 65
- **Marc LECORGUILLÉ**, Créhen (22) – 06 75 16 24 74
- **Yannick TOINEN**, St Agathon (22) - 02 96 44 94 01
- **Jean Baptiste LE PICARD**, Plouisy (22) - 06 14 82 56 92
- **Gwénaëlle LE CALVEZ**, St Agathon (22) 06 48 10 67 35
- **Coraline TROTIN**, Pleslin Trigavou (22) 02 96 27 18 39
- **Odile JARRET-CHENIER**, Ploubezre (22) 02 96 47 15 93

Le **permis de détention est à demander à la mairie** et sera **obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010**. Sa non présentation est punissable de 6 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende. Cette mesure concerne aussi les chiens ayant mordu, sans distinction de race ou de taille.

(Communiqué de la Préfecture)

COLLECTE DE SANG

L'augmentation des besoins transfusionnels dans les hôpitaux est préoccupant.

C'est pourquoi, nous avons souhaité former un petit comité pour aider **Mr Albert MESNAGE** dans la tâche qu'il assume depuis de nombreuses années comme correspondant des donneurs de sang bénévoles. Nous en profitons pour le féliciter et le remercier de son total dévouement.

De plus, nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre pour continuer la mobilisation.



Le succès de la collecte du 6 Novembre 2009 a encouragé le centre de transfusion de St Brieuc à mettre en place une **collecte supplémentaire à Caulnes**.

Grâce à votre démarche solidaire, deux collectes seront organisées en 2010 :

- **Le Lundi 10 Mai, de 15 h 30 à 19 h**
- **Le Mercredi 29 Septembre, de 15 h 30 à 19 h**

Au nom de l'Etablissement Français du Sang de St Brieuc et de l'Association des donneurs de sang, nous remercions tous les donneurs et félicitons les nouveaux qui ont été nombreux, en espérant que la mobilisation continue.

Henri FRÈRE

COLLECTE CCAS

Une collecte de denrées alimentaires pour les plus démunis a été organisée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Caulnes le **samedi 28 Novembre 2009**.

Soyez remerciés pour votre généreuse participation à cet élan de solidarité ainsi que Mr et Mme Daniel BOUDET et Mr Olivier COULON.

GENDARMERIE NATIONALE



HALTE AUX CAMBRIOLAGES AIDEZ LA GENDARMERIE A VOUS PROTEGER

PREVENTION

Afin de prévenir tout vol dans votre résidence, que ce soit en votre présence (notamment la nuit), ou en votre absence, n'oubliez pas votre rôle important pour **la sécurité passive** de vos biens. Dans de nombreux cas réels, l'application des mesures suivantes aurait permis d'éviter un préjudice conséquent :

- présence de « double verrou » aux issues avant et arrière (un mur de 2 m de haut n'arrêtera pas des malfaiteurs déterminés).
- portes de garages, caves, sous-sol et fenêtres fermées en votre absence.
- clefs de véhicule, papiers d'identité, cartes bancaires et chèques non posés en évidence dans votre domicile, de jour ou de nuit.

La **sécurité active** s'applique en revanche plus particulièrement face au démarchage à domicile et dépannage en tout genre. A moins de connaître la personne que vous attendiez, avant d'ouvrir, demandez des précisions, demandez si la mairie a été avisée, votre vigilance gênera toujours cet homme ou cette femme qui comprendra qu'ici les citoyens sont solidaires et observateurs. En l'absence de votre voisin, simplement depuis votre fenêtre, appelez celui ou celle que vous ne connaissez pas et qui se trouve dans sa cour, cela suffit bien souvent à déstabiliser.

Soyez vigilant, solidaire, et faites preuve de civisme. N'hésitez plus :

Prévenez la gendarmerie de tout fait ou comportement particulier non habituel en le signalant au **17** ou en contactant directement les gendarmes de votre communauté de brigades au numéro **02 96 83 90 17**.

REACTION

Dès la commission d'un fait, ou simple témoin, avisez aussitôt le **17**.

Le centre opérationnel de la gendarmerie a la capacité de diffuser plus rapidement l'information à toutes les unités de gendarmerie et de police déjà présentes sur le département, tout en sollicitant l'intervention d'une patrouille de la communauté de brigades de votre secteur.

Habituez-vous à être précis :

Le descriptif de la voiture (marque, type, couleur et immatriculation), le signalement (corpulence, âge, tenue vestimentaire) des personnes impliquées faciliteront la recherche immédiate des auteurs.

Sur les lieux ne touchez à rien et évitez de pénétrer dans les pièces visitées pour permettre le relevé d'indices, et attendez le passage des gendarmes pour commencer à évaluer le préjudice (dégâts, objets dérobés). Le dépôt de plainte avec le détail du préjudice (inventaire précis) peut intervenir les jours suivants.

L'urgence est d'abord la diffusion des faits commis à votre préjudice



C'est ensemble, dans le cadre d'un réel partenariat élus, citoyens et services de gendarmerie, que nous progresserons dans la lutte contre la délinquance.

(Communiqué de la Gendarmerie Nationale)

ORIENTATION

Le **salon du Lycéen et de l'Étudiant** de Rennes, se déroulera au Parc des Expositions de Rennes Aéroport du **14 au 16 Janvier 2010**.

DROITS ET DEMARCHES

Le service téléphonique :

- **3939 allo service public** et le
- **site internet www.service-public.fr**

informent les usagers sur les sujets de la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches.

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Sortie pêche à l'étang de PLESTAN

(article rédigé par un élève de la classe de Mme MUSCAT)

«La cloche a sonné, on est allé se ranger devant le car. Dans le car j'ai lu mon livre ensuite j'ai mis mes bottes, ma polaire, mon manteau, on est sorti, il pleuvait, on est allé sous une cabane. Les animateurs se sont présentés, on a fait un jeu. Après on est allé voir comment pêcher, puis Elouan a commencé à pêcher le 1^{er}. Dans notre groupe, il y avait : Yann, Gurvan, Elouan et moi. Après j'ai pêché un poisson, puis Yann a pêché 1 poisson. Résultat du groupe : Yann 1, Elouan 1, moi 1 et Gurvan 0, puis on s'est rassemblé, on a travaillé sur le poisson, puis on a compté tous les poissons, il y en avait 19 on a dit au revoir et on est rentré à l'école».



ÉCOLE MATERNELLE

Après un long trimestre, les vacances de Noël sont très attendues par les enfants. Depuis la rentrée, beaucoup de thèmes ont été abordés :

- l'automne et la forêt,
- les sorcières,
- les légumes...

adaptés à chaque niveau.

Les classes de MS/GS sont allées au théâtre, dans le cadre des **Jacobambins**, voir un spectacle musical : les Voilà-Voilà.

Pour la fin de l'année, les élèves ont assisté à un **spectacle de marionnettes**, «Caillou-Calin», offert par l'Association des Parents d'Elèves et le Père Noël passera les voir pour apporter des cadeaux aux classes et des friandises.

■ Une **rentrée intermédiaire** aura lieu à la rentrée des vacances de Pâques pour les **enfants nés avant le 30 avril 2007**. Vous pouvez déjà les inscrire à la Mairie (n'oubliez pas le livret de famille et le carnet de santé).

■ Pour les autres enfants nés en 2007, merci de confirmer auprès de la Mairie ou de l'école leur inscription pour l'année scolaire 2010/2011, en vue d'affiner les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée.

Bonne année à tous et joyeuses fêtes.

Rappel : les vacances de Noël débutent le vendredi 18 décembre au soir et se terminent le lundi 4 janvier 2010 au matin.

La Directrice, Caroline PARPAIX



AFFAIRES SCOLAIRES

Réorganisation du service du goûter suite à l'augmentation des effectifs.

A 16 h 30, un goûter est servi aux enfants qui restent à la garderie. Pour leur permettre de manger dans le calme, et pour « désengorger » les accès au moment de la sortie des élèves, la municipalité a réorganisé le service =

- les plus petits prennent leurs goûters dans la salle de motricité de l'école maternelle,
- et les plus grands, dans le restaurant scolaire.



Marlène GUERIN et Virginie BREARD, côté maternelle



Nicolas CHAPELLE et Sébastien HENRY, côté élémentaire

LYCÉE AGRICOLE

Willkommen au Lycée Agricole

Les élèves de première et de terminale (STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) du Lycée agricole ont accueilli leurs correspondants allemands du 16 au 21 novembre dernier.

Dans le cadre d'un **partenariat France-Allemagne** soutenu par l'office franco-allemand de la jeunesse, les élèves des classes de 1^{ère} et de terminale technologique (STAV) ont accueilli en novembre 17 jeunes du Lycée allemand de **Cadenberge**, petite ville allemande située près de Hambourg. Ce séjour fait suite au voyage effectué en mars dernier au cours duquel les élèves de Caulnes ont pu découvrir différentes facettes du nord de l'Allemagne et plus particulièrement son agriculture, la production laitière biologique, la méthanisation, l'énergie éolienne...

En retour, encadrés par Mme Roux, les **élèves de Caulnes et leurs enseignants ont souhaité faire découvrir la Bretagne à leurs correspondants** en organisant un programme de rencontres et de visites alternant échanges culturels, pédagogie et tourisme.

Lors de la cérémonie d'accueil **Francis Dault**, directeur de l'établissement a souligné l'importance des échanges entre établissements. *«L'Union Européenne se bâtit petit à petit aux niveaux économique et politique mais cette construction n'a de sens que si elle est concrètement vécue, notamment par les jeunes. Il est primordial*

que les établissements scolaires contribuent à cette démarche : l'envie de rencontrer d'autres jeunes, de les connaître, de les accueillir sont, à son sens, les bases d'un projet suscitant l'adhésion des citoyens européens ».

Monsieur **Jean-Louis Chalois** a, quant à lui, exprimé le plaisir d'accueillir des jeunes allemands originaires d'une petite ville allemande d'une importance similaire à celle de Caulnes. Il a exprimé son désir, à travers ce genre de rencontres, de contribuer au *«bien vivre au sein de l'Union Européenne»*. Il en a profité pour jeter les bases d'une



connaissance mutuelle des deux villes et pourquoi pas d'un futur jumelage entre les deux cités. **Mme Monika Weding et Mr Harold Koch**, accompagnateurs du groupe ont promis de

relayer ce vœu auprès de la municipalité de Cadenberge.

En souvenir de leur passage les jeunes allemands ont apporté deux pommiers du lander de Basse Saxe. Ces deux arbres vont être plantés par Christine Klein dans le verger conservatoire du Lycée et seront de fait le symbole de la pérennité de l'échange entre les deux lycées.

Le Directeur, Francis DAULT

Le Centre des Finances Publiques

Remboursement au profit des familles nombreuses du MALUS AUTOMOBILE appliqué aux véhicules neufs

Les véhicules polluants font l'objet, lors de leur achat, d'une taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation encore appelée "malus automobile". Depuis le 1er janvier 2009, un allègement de ce malus est accordé aux familles nombreuses, ayant au moins trois enfants à charge. Il s'applique après l'achat sous forme de remboursement.

Le montant du "malus" appliqué sur le prix d'achat des véhicules neufs a pour base de calcul leur taux d'émission de CO2 (exprimé en grammes/Km).

Afin d'en limiter l'impact sur les familles nombreuses, **dès lors que le foyer comprend au moins trois enfants à charge**, ce taux de CO2 est **réduit de 20 grammes par enfant à charge**.

Pour être remboursés du montant correspondant à cette réduction, les foyers concernés doivent adresser **une demande au centre des finances publiques** mentionné sur leur avis d'impôt sur le revenu.

Cet imprimé est téléchargeable sur le site www.impots.gouv.fr. Il peut également vous être transmis sur demande téléphonique auprès du centre des finances publiques.

MENSUALISATION DE L'IMPÔT :

Afin de pouvoir étaler sur l'année 2010 le paiement de vos futures impositions (impôts sur les revenus perçus en 2009 et à déclarer en 2010, taxe foncière et d'habitation 2010), vous pouvez dès à présent opter pour le prélèvement mensuel de vos impôts.

Afin que cette mensualisation puisse être prise en compte dès janvier 2010, veuillez vous présenter au Centre des Finances Publiques, Place de la Mairie à Caulnes.

La Comptable, Gaëlle BRIDE



MISSION LOCALE

Pour les jeunes entre **16 ET 26ANS**,
SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE

L'équipe de la Mission Locale **ACCUEILLE**, **ACCOMPAGNE** et **ORIENTE** tous les jeunes vers l'emploi/formation.

Elle répond aussi à leurs demandes relatives à la vie quotidienne (transport, loisirs, santé, logement...).

◆ Les jeunes sont reçus en entretien individuel sur rendez-vous pour **faire le point** sur leurs démarches liées à l'emploi/formation.

Ils peuvent aussi effectuer des **recherches documentaires** sans rendez-vous (métiers, emploi, formation, vie quotidienne...) à l'espace de documentation.

Elle ORGANISE et PROPOSE :

- ⇒ des **visites d'entreprises**
- ⇒ un **atelier individuel ou collectif** de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...)
- ⇒ un module égalité professionnelle/mixité des métiers
- ⇒ un atelier « trucs et astuces » pour le budget
- ⇒ des rencontres de professionnels
- ⇒ un atelier citoyenneté (droits du travail)
- ⇒ un atelier « Bien être –gestion du stress »
- ⇒ des rencontres inter-générationnelles pour échanger des savoirs-faires
- ⇒ des réductions pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle

◆ Les jeunes peuvent être également reçus à la permanence du Canton de Caulnes qui a lieu :

LE 2ÈME ET 4ÈME LUNDI DU MOIS DE 14H00 À 16H30
A la Communauté de Communes du Pays de Caulnes
10, rue de la Ville Chérel à CAULNES

CONTACTEZ- NOUS ☎ 02 96 85 32 67
52 rue du 10ème d'artillerie - 22100 DINAN

Le Relais Parents Assistantes Maternelles



♦ Les projets d'animation de la rentrée ont attiré de nombreux enfants : **ateliers architecture, diététique, musique et lecture**. Certains se poursuivent en 2010 : 5 ateliers architecture seront programmés à partir de février ainsi que quelques séances de musique et des animations lecture tous les deux mois.

Notre nouvel **intervenant musical**, Yann Lorcet, est auxiliaire de puériculture dans une crèche et participe aux séances en dehors de son temps de travail.

♦ Une nouvelle animation verra le jour en janvier : des séances de **motricité** seront proposées aux enfants par Jean-Michel Viel, éducateur sportif – premier rendez-vous : le mardi 12 janvier - l'objectif étant de favoriser le développement psychomoteur de l'enfant et de lui faire prendre conscience de son schéma corporel.

♦ Les assistantes maternelles intéressées par une **remise à niveau de la formation aux premiers secours** peuvent s'inscrire auprès du Relais : un groupe de 10 personnes pourra être formé par les pompiers de Caulnes avec une participation financière du Syndicat mixte du RAM.

☞ Pensez à **demandeur les photos des animations** qui vous intéressent : elles sont répertoriées dans un classeur disponible en espaces-jeux. Elles peuvent vous être envoyées par internet ou gravées sur CD.

■ Contact :

Solène FLEURY, animatrice du Relais au :

02 96 83 96 04 (Caulnes)
ou 02 96 27 57 14 (Evran)
s.fleury.ram.caulnes.evran@voila.fr

Accueil de Loisirs des Mercredis

L'Accueil de Loisirs pour la période des mercredis est situé au groupe scolaire de Caulnes et accueille les enfants de 3 à 12 ans.

C'est un temps extrascolaire qui permet de découvrir des activités variées dans un cadre pédagogique. L'équipe est constituée de la directrice, d'une animatrice et d'une personne bénévole.

■ Nouveauté

En en-tête de chaque programme, figure une légende permettant à l'enfant et aux parents de visualiser ce qui correspond au thème, au projet, à l'autonomie (projet pédagogique) et à l'information.



■ Programme : thème, projet, partenariat

« **Raconte moi une histoire** » accompagnera les enfants du 6 janvier au 7 avril 2010 sous la forme d'activités d'expression, manuelles et sportives.

Correspondance écrite entre les enfants et la maison de retraite.



Projet autour du tri sélectif - SMICTOM et une action menée par les élèves du lycée de Montauban.

Circuit vert : recyclage du papier à la Mairie de Caulnes et à la Communauté de Communes.

Chocolat lecture : café littéraire sur le thème de « raconte moi une histoire » : favoriser l'oralité chez l'enfant - le Relais Livres en Campagne.

Architecture et plastique (création d'une BD - atelier ludique - association Groupe Expression et Créativité).

■ Autonomie

A toi de jouer : des plages libres sont dédiées à la proposition d'activités par l'enfant.

A chaque début de période, les enfants **réaliseront le programme** (« quoi de neuf ? programme ») pour la période suivante.

A chaque fin de période, les enfants **feront un bilan** de la période (« quoi de neuf ? bilan »).

A chaque fin de journée, un enfant propose **la minute de préférence** en parlant de ce qui le passionne. A tour de rôle, chaque enfant lui pose des questions (aborder la culture).

■ Sortie

• **13 janvier 2010** : Grands jeux sur le tri et **visite de la déchetterie**.

• **24 mars 2010** : **Journée d'échange** avec les enfants de l'ALSH de trélat-taden que nous avons accueillis cet été : cerf volant à la plage de Lancieux.

La Directrice, Jennifer AUBIN

MAISON DE RETRAITE

Alors que la Maison de Retraite s'est parée des **couleurs de Noël**, nous partageons avec vous, notre album photos. Les images sont parfois plus parlantes que les mots ...

Le mois d'octobre était «**le mois bleu**». C'est une belle opération pour donner la parole aux aînés, mais comme l'ont dit plusieurs aînés, ici : «*c'est dommage que ce ne soit pas tous les jours ...* »

Nous ne l'avons donc pas attendu pour inviter ce mois là, nos amis de Broons à jouer, ceux du Hinglé à chanter avec Ann-Loara



et enfants du personnel à faire **découvrir la Wii...**

Côté sorties, nous avons participé au «**Café des Ages**» à Broons sur le thème de la nourriture d'hier et d'aujourd'hui.

Nous sommes allés voir «le petit Nicolas» au cinéma avec Anim'Agés ainsi qu'un spectacle musical au Théâtre des Jacobins de Dinan.

De Novembre à Mars, nous renouvelons notre **partenariat avec le lycée agricole**. L'échange avec cette génération étant très enrichissant pour les uns et les autres. Le thème choisi cette année est «la ruralité». Les élèves travailleront donc en collaboration avec la ferme de leur établissement.

En février, l'**échange avec le Centre de Loisirs** se fera sur le thème de la musique. Une correspondance entre enfants et résidents est également en projet.

Voilà donc l'année qui s'achève sur un air de fête, grâce au spectacle de Noël avec les enfants du personnel et l'apparition du Père Noël ...

En attendant de débiter la nouvelle année, sur une galette des rois ...

L'animatrice, Sophie Le Pauvre



Services à domicile

CCE
de Caulnes

www.cce-caulnes.fr
Comité cantonal d'entraide

COMITE CANTONAL D'ENTRAIDE

► **NOUVEAU SERVICE : Téléassistance**

Depuis le mois de novembre 2009, le Comité est devenu **point accueil UNA Téléassistance**. Cela permet de rompre l'isolement et de sécuriser les aînés. Nous nous déplaçons à domicile pour installer la téléassistance : la personne porte sur elle un petit déclencheur (bracelet ou pendentif) qui commande à distance un transmetteur téléphonique. Une simple pression sur le bouton met le bénéficiaire en relation avec le plateau médical, le plateau de convivialité ou l'entourage.

► **Portage de repas**

Depuis septembre 2009, nous avons acquis un deuxième véhicule pour le portage de repas, ce qui nous permet de livrer les repas dans des délais satisfaisants et de répondre à une demande grandissante. Les personnes qui s'inscrivent s'engagent à prendre 3 repas par semaine, prix du repas : 9 €.

NOUVEAU : à partir de janvier 2010, **prix pour un couple 16 €** (au lieu de 18 €).

Nous sommes à votre disposition pour tous vos besoins :

- **Soins à domicile** (forfait soins pris en charge par votre caisse)

- Personnes âgées
- Personnes handicapées (personnes de moins de 60 ans)

- Aide à domicile

- tout public
- travaux ménagers
- repassage
- courses
- préparation des repas

- Garde d'enfants

- Homme toutes mains

- petits travaux
- jardinage

RAPPEL : pour toutes vos dépenses, vous bénéficiez d'un crédit ou d'une réduction d'impôt de 50%, nous acceptons les CESU préfinancés.

*Le Comité vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2010.*

■ **Contact** : Comité Cantonal d'Entraide

16 rue de Dinan
22350 CAULNES
Tél 02 96 83 98 70

Email : ccecaulnes@wanadoo.fr

Site internet : www.cce-caulnes.fr

■ **Ouverture des bureaux** :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 12H
et de 13H30 à 17H30

Mercredi et samedi de 8H à 12H

La Directrice, Anne CHOLLET

La tente à histoires a connu un grand succès auprès de nos jeunes visiteurs. La plupart des séances étaient complètes. Les histoires animées et racontées par Karine DELAROCHE et Séverine JARTEL, animatrices du R.L.C. ont été plus qu'appréciées. Les enfants en redemandaient et les parents et assistantes maternelles les accompagnant ont trouvé cette animation très originale et bien organisée.

La tente à histoires a repris son chemin vagabond vers d'autres bibliothèques pour que d'autres enfants soient, à leur tour, enchantés par les conteuses et les conteurs.

Pascal BOSCH (TY-RAMON) a installé ses tableaux à la médiathèque du Marque Page pour sa première exposition personnelle. Jusqu'au 28 novembre, les visiteurs ont pu découvrir les œuvres de Pascal qui signe TY-RAMON en hommage à son père Tony et à son grand-père Ramon.

Une impression de bien-être s'exprime dans les couleurs chaudes qui dominent dans le style de TY-RAMON. Les visiteurs ont remarqué une déclinaison de paysages du Mont Saint-Michel sous différentes visions de l'artiste. Il a également présenté des variations sur ses deux thèmes favoris : les taureaux et les « Ramonettes », nom que Pascal BOSCH a donné aux personnages stylisés dans des mouvements de danse avec toujours des couleurs chaudes dominantes.



La dernière animation de l'année a réuni plus de trente personnes, le 4 décembre, à la médiathèque, dans le cadre des **3^è Parleries**. Cette soirée était conçue et animée par Marc NOGARET de GUENROC.

« Autour de Rabelais », c'était le thème de ces Parleries, qui sont l'occasion d'une soirée conviviale et courtoise favorisant l'échange d'opinions. Édouard RUMEL, ancien libraire de Dinan, a rendu un hommage « Rabelaisien » à René MOURAUD, ancien professeur et conférencier de la

soirée qui était déjà intervenu sur Jean GIONO lors des premières Parleries.

Cet hommage fut suivi par quelques saynètes des « Évangiles des Quenouilles », jouées par la Compagnie théâtrale Del'Hir de CAULNES, sur les réunions des femmes vers la fin du XV^e qui dissertaient sur les interdits et les dictons de leur quotidiens.

C'était la mise en bouche de l'intervention de René MOURAUD. Ils nous a donné quelques clés pour ouvrir la porte menant à la table de Rabelais pour y savourer son œuvre immense dont on s'aperçoit qu'elle est, sous certains aspects, semblable aux problèmes actuels.

René MOURAUD, au travers de différents exemples pris dans l'œuvre de RABELAIS, qu'il faut toujours voir « l'image dans l'image et chercher l'esprit de RABELAIS au delà de la simple lecture de son œuvre ».

François RABELAIS

(Chinon vers 1494 ? - Paris 1553) Écrivain, Franciscain puis Bénédictin, étudiant errant, médecin et curé de Meudon. Ces œuvres ont fait l'objet d'interdiction dès leur parution et François RABELAIS a pu échapper à la vindicte religieuse (catholique, réformiste et protestante) que grâce à de puissants soutiens.



SALON DES PEINTRES :

Le 10^{ème} salon des peintres «CAULNES SALON 2010» se déroulera du 3 au 30 avril 2010. Les artistes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire dès maintenant à la médiathèque.

2010 : 10^{ème} salon artiste locaux ou venant de Saint-Brieuc, Rennes, Dinan, Saint-Malo ou Saint Méen, la diversité a toujours été présente et plusieurs artistes ont souhaité utiliser la salle des expositions de la médiathèque pour des expositions personnelles, à la suite de leur participation au salon des peintres.

La seule année où le salon des peintres n'a pas eu lieu, c'était en 2004. Cette année là, la salle a été occupée par une exposition marquant le 60^{ème} anniversaire du débarquement.

Jean-Michel ROMAIN

Comité des Fêtes

Présidente : Paulette DUVAL
Vice-Président : Michel TEFFAINE
Secrétaire : Anne-Marie HOMO
Trésorière : Chantal BELLAMY

Le Comité des Fêtes vous informe que le thé dansant au profit du téléthon a eu lieu exceptionnellement le samedi 19 décembre à cause de l'indisponibilité de la salle des fêtes. Il vous garantit que le bénéfice rapporté et publié dans la presse a bien été versé à l'A.F.M. comme les années précédentes.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **23 Janvier** : Couscous avec élection de Miss Caulnes 2010. Soirée privée avec bal après le repas.
- **28 Mars** : Thé dansant avec les Troubadours.

ELECTION DE MISS CAULNES

Le Comité des Fêtes de Caulnes organise le samedi 23 Janvier 2010 un repas pendant lequel aura lieu l'élection de Miss Caulnes et de ses dauphines.

- les repas (apéritif, couscous, fromage, dessert, café) sont à réserver auprès des membres du comité des fêtes ou de l'alimentation Coccimarket avant le 20 Janvier, au prix de 16 € par personne (8 € pour les moins de 12 ans), boisson comprise.
- Ouverture à 18 h 30. Apéritif à 19 h 15.
- Tout le public votera pour l'élection de Miss Caulnes à la fin du repas.



RÈGLEMENT DE L'ÉLECTION DE MISS CAULNES

- L'élection de Miss Caulnes et de ses dauphines aura lieu le 23 Janvier 2010.
- Les candidates doivent habiter CAULNES et être âgées de plus de 15 ans.
- Elles pourront s'inscrire jusqu'au 16 Janvier 2010 à la mairie, où le règlement leur sera donné.
- Le repas de la soirée leur sera offert.

DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION

- Chaque candidate se verra attribuer un numéro.
- La première présentation des candidates se déroulera pendant l'apéritif. Au milieu du repas, pendant la distribution des papiers de vote, aura lieu la deuxième présentation. Puis tout le public présent sera invité à voter pour la candidate de son choix en écrivant son numéro sur le papier (fourni dans la salle). Après la collecte des suffrages, le dépouillement sera effectué. La candidate ayant le plus grand nombre de suffrages deviendra Miss Caulnes 2010. Les deux meilleurs scores suivants désigneront les dauphines. En cas d'égalité, la plus âgée sera l'élue.
- Mr le Maire ou un de ses délégués proclamera les résultats.
- Miss Caulnes et ses dauphines se verront offrir un cadeau.
- Leur présence sera demandée pour certaines manifestations locales.

La présidente, Paulette DUVAL

Yoga



La séance de yoga est un moment de détente, de relaxation. Une bonne respiration, 4 ou 5 postures, apportent bienfaits et souplesse.

Exemple de posture : La chandelle

Cette posture étire le cou, renforce le dos et les jambes, régule la thyroïde et la parathyroïde, favorise la circulation et la digestion.

Les postures se comptent par milliers, ce qui fait que les séances ne sont pas monotones. Notre animatrice, Huguette, sait les choisir en fonction du temps et des besoins saisonniers. La séance se termine toujours par une relaxation.

■ **Les cours ont lieu tous les lundis** de 19 h 30 à 20 h 30, à la petite salle des fêtes.

L'Association « Guinefort et Rance » regroupe les communes de Lanvallay, Yvignac, St Carné, Le Hinglé, Caulnes, Broons et Brusvily

- **L'animatrice :**
Huguette PICAULT 02 96 84 52 73
- **La présidente :**
Nadine CHAMPALAUNE 02 96 83 92 59

Club des Cyclos



L'UCC a tenu son assemblée générale le 5 décembre 2009.

A cette occasion, les cyclos ont fait le bilan de l'année écoulée et ils ont préparé la prochaine saison cyclotouriste en renouvelant leur licence à la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme).



L'année cyclotouriste 2009 de l'UCC a surtout été marquée par l'organisation de la matinée **rando du 21 juin** où un très nombreux public a pu apprécier nos circuits route, VTT et pédestres.

Les organisateurs sont fiers d'avoir réuni ce jour là plus de 250 personnes et ils renouvellent leurs remerciements à la municipalité et à Henri FRÈRE en particulier pour leur contribution à ce succès.

■ Différentes manifestations ont été retenues pour l'année 2010 dont :

- une **soirée théâtrale** à l'amphithéâtre du Lycée Agricole le samedi 13 mars 2010 avec la troupe de Plumaugat,
- et une **nouvelle matinée rando** le dimanche 20 juin 2010.

Le club cyclo n'est pas fermé, au contraire, les amateurs de vélo (femmes et hommes) sont les bienvenus dans le groupe.

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter Christian CAJEAN président du club au 02.96.83.90.11 ou André GENDROT secrétaire au 02.96.83.91.71.

*L'UCC vous présente ses
meilleurs vœux pour 2010.*

Le Président, Christian CAJEAN

Club des Aînés

Le **repas annuel** du club a eu lieu le dimanche 22 novembre, dans une ambiance des plus conviviale, grâce à l'animation de Thierry, mais aussi et surtout grâce à la participation de tous.

Le repas préparé par Mr et Mme GAUDREL était d'excellente qualité, ce qui a permis à chacun de passer, je l'espère, une très bonne journée.

Madame Hélène RAHAIN et Monsieur André BAILLY étaient les doyens de l'année. Nous leur avons associé, cette année, la plus ancienne adhérente du club, Madame Hélène HOMO. Merci à eux trois d'être fidèles à notre club. Merci à vous tous d'avoir fait de cette journée une réussite.



Lundi 7 décembre, 44 personnes du club ont assisté, à Carhaix, à un repas dansant d'excellente qualité, suivi d'un magnifique spectacle autour de Michel Strogoff. Le talent des artistes et la beauté des costumes nous ont enchantés pendant deux heures.

L'assemblée générale suivie de la galette des rois aura lieu le jeudi 7 Janvier 2010 à la salle des fêtes, à partir de 14 heures.

Un **voyage dans le Béarn** est prévu du 15 au 21 Juin inclus. Le prix est de 677 € par personne, un acompte de 150 € par personne sera demandé début janvier aux participants. La liste des inscriptions est ouverte. Une documentation détaillée du séjour est à votre disposition au club. Désormais, tous les chèques sont à libeller à l'ordre du Club de Rance des Aînés Ruraux.

Le Conseil d'Administration, le Bureau, se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année. *Nous vous présentons pour 2010 nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous tous et à vos proches, en espérant que l'année 2010 soit une année pleine de joie et d'espérance.*

Le Président, Régis DULAC

Club de Pêche

ATELIER PECHE ET NATURE

Les cours ont lieu le **samedi après-midi** de 14h à 17h. Rendez-vous à l'école de pêche, rue de St Méen à Caulnes.

■ Cotisation 2009/2010 :

- Jeunes de 12-18 ans, cotisation et carte de pêche personne mineure : 47 €
- Jeunes de moins de 12 ans, cotisation et carte de pêche découverte : 39 €

15 jeunes sont actuellement inscrits.

Renseignements :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Sylvain CHOLLET | 02 96 83 97 90 |
| - Jean-Claude LOCHET | 02 99 06 22 19 |
| - Yves RENAUD | 06 03 36 92 10 |
| - Roger PIEDVACHE | 02 96 83 81 63 |



CLUB PECHE ADULTES

Les cours ont lieu le **vendredi après-midi** de 14 h à 17 h. Rendez-vous à l'école de pêche, rue de St Méen à Caulnes.

■ Cotisation annuelle : 25 €

21 adultes sont inscrits en 2009. Les inscriptions 2010 se feront le 16 Janvier 2010 à 14 h à l'école de pêche.

Renseignements :

- | | |
|--------------|----------------|
| - Guy JUIGNE | 02 96 83 98 15 |
|--------------|----------------|

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Etang du Lozier à Plumaugat :

En accord avec la commune de Plumaugat, les pêcheurs de la Haute Rance sont autorisés à pêcher dans l'étang du Lozier.

Réglementation dito AAPPMA Pêcheurs de la Haute Rance : 3 lignes autorisées par pêcheur.

➤ **Dimanche 7 mars 2010** de 8 h 30 à 17 h : préouverture de la truite gratuite à l'étang du Herfray à Lanrelas sur présentation de la carte 2010 de l'AAPPMA Pêcheur de la Haute Rance. Lâcher de 100 kg de truites Fario. Fléchage à partir de Quesnon à Plumaugat et de l'étang du Lozier.

➤ **Assemblée générale** le 7 Février 2010 à 10 h, salle des fêtes de Caulnes.

➤ **Ouverture de la truite** le 13 Mars 2010.

➤ **Vente de cartes de pêche :**

• Magasin Blan Brun Desriac

rue du 19 Mars 1962

• Bar Tabac Aux Trotteurs

17 rue de Dinan

➤ Alevinage 2009 :

- 1^{ère} catégorie : truites fario en mars 523 kg, en novembre 250 kg truites 23/28 cm et 9500 vairons.

- 2^{ème} catégorie : novembre : gardons 100 kg, tanches 100 kg, carpeaux 50 kg, brochetons 50 kg, brochets 30 kg, prévisions décembre 50 kg sandres.

- Etang du Lozier : 21 novembre : gardons 120 kg, brochetons 253, brochets 21 kg, tanches 24 kg.

- Prévisions alevinage 2010 : En février, truites fario 700 kg sur l'ensemble de la société de pêche.



Le Président et son Conseil d'Administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, mais aussi de découvrir nos parcours pêche nature en 2010.

Le président, Roger PIEDVACHE

Club de Judo

La nouvelle saison est déjà bien démarrée et même si les effectifs diminuent un peu cette année, la motivation de tous reste de mise.

Pour celles et ceux qui veulent démarrer l'activité il n'est pas trop tard. Dès le 5 janvier les cours reprennent.

■ Rappel des horaires sur CAULNES :

- Le lundi de 17h30 à 18h30 pour les 2004/2005
- Le mardi de 18h30 à 19h30 pour les 2002/2003
- Le jeudi de 18h00 à 19h30 pour les 2000/2001

Le samedi 5 et le dimanche 6 décembre dernier, le judo club a assuré à GUERLEDAN l'organisation d'une compétition réunissant des jeunes de tout le département.

Quelques dates à retenir :

- Comme l'an passé le tournoi interclubs organisé par le judo club intercommunal se déroulera à CAULNES, le samedi **20 mars 2010**.

- A noter également la date du **10 avril 2010**, jour du loto du club à BROONS. Comme à chaque fois la présence de tous est indispensable pour une réussite de la soirée.

N'oubliez pas de demander auprès du professeur, l'écusson brodé du club (à coudre donc réutilisable en cas de changement de kimono). Prix de vente : 4 €.

Bonnes fêtes de fin d'année.

• Pour tous renseignements :

M. LEVREL 02.96.84.72.94

P. DELAHAYE 02.96.86.01.46

D. HERVOIN 02 96 80 07 16



Club de Théâtre

Quoi de neuf à la Compagnie du Délhir ?

La Compagnie du Délhir profite de la parution de cette publication pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Tous les vendredis, de 20 h 30 à 22 h 30, nous continuons notre **activité d'atelier théâtre** et la préparation de deux pièces. Les pièces que nous mettons actuellement en forme seront jouées en **décembre 2010**.

Ces deux pièces sont de Feydeau, «Notre futur» et de François Campaux, «Crocodile».

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou plusieurs acteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

La Compagnie du Délhir a eu aussi l'immense joie de participer aux «**Parleries**» organisées par

notre Ami Marc Nogaret. La dernière en date, qui fut un franc succès, nous a permis de parler de Rabelais et de lire des textes autour de son époque. Qui oserait désormais prétendre que la Culture n'existe pas à Caulnes. Une Culture accessible à tous et nous permettant de nous rassembler dans la joie et la bonne humeur.

Désormais, vous pouvez nous contacter par e-mail. De plus, nous avons le projet de vous proposer un site Internet pour notre Compagnie. Vous tenir au courant de nos activités est notre souci quotidien. Oui le théâtre existe à Caulnes et chacun de vous peut y être partie prenante.

Pour tout contact, vous pouvez joindre :

- Jeannine Blassiau au 02.96.83.81.06 ou
- Eric de Gaudemont au 02.96.83.89.62.
- Par e-mail à l'adresse suivante : compagnie.delhir@orange.fr

Le Président, Eric de GAUDEMONT

Les P'tits Breizh du 22

L'association des assistantes maternelles et parents du canton de Caulnes soufflera bientôt sa **1^{ère} bougie**.

A l'occasion de ce 1^{er} anniversaire, l'association recevra sous quelques semaines, une subvention de la CAF pour l'achat de jouets neufs ; un beau cadeau avant Noël très attendu et qui facilitera les rendez-vous du jeudi où chaque assistante maternelle devait emmener ses propres jouets.

Nous rappelons que l'association est ouverte à toutes les assistantes maternelles et parents d'enfants de moins de 3 ans qui le souhaitent.

Ce sont entre 20 et 30 enfants qui se retrouvent pour jouer chaque jeudi de 10 h à 11 h 45 à la salle omnisports de Caulnes ; des activités manuelles et créatives sont prévues pour les plus grands.

Une cotisation annuelle de 12 euros sera demandée aux futurs adhérents quel que soit le nombre d'enfants.

La Présidente, Bérénice de la BROISE

Club de Gym Volontaire

L'association vous souhaite une bonne année 2010.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année.

- **Une séance théâtrale** sera organisée le samedi 16 janvier 2010 à 20 h 30 à l'amphithéâtre du Lycée Agricole de Caulnes.

La troupe de Quédillac « Les Roseaux de la Rance » présentera « Boeing-Boeing », une pièce de Marc Camoletti.

La présidente, Béatrice VAYE

Les Gas de la Rance

Notre **assemblée générale** du 1^{er} décembre a réuni près de 80 personnes. Au nom de l'association, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à nos différentes manifestations.

Cette soirée a été, pour le conseil d'administration, l'occasion d'élire un **nouveau bureau**. Après dix années de présidence, **j'ai décidé de passer le relais**. Cette période m'aura permis d'organiser bon nombre d'animations (kermesses et spectacles) et aussi de maintenir l'association dans le rôle qui est le sien et ce, grâce à l'aide et à la confiance que vous m'avez accordées.

Marie-Paule Guillemot a accepté de me succéder et je lui en suis très reconnaissant.

Je lui accorderai évidemment toute l'aide dont elle aura besoin. Je suis persuadé qu'elle trouvera près de vous toute la confiance que vous m'avez témoignée durant toutes ces années.

■ Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente	Marie-Paule GUILLEMOT
Vice-Présidents	Raymond BERTRAND et Catherine FOUTELLE (Plumaudan)
Trésorier	Daniel ADAM
Trésorier adjoint	Joseph LEROUX
Secrétaire	Didier MAILLARD (Plumaugat)
Secrétaire adjointe	Armelle FRÈRE
Membres	René GOURDON, Jean LEMARCHAND, André SICOT, Michel GUERIN (Tous 4 de St Jouan de l'Isle), Gérard MURGALÉ

En cette période de fêtes, recevez tous mes meilleurs vœux de bonheur, joie et santé pour l'année 2010.

Gérard MURGALÉ

L'Association des Parents d'Elèves

Le 24 septembre 2009, a eu lieu l'**assemblée générale** de l'Association des parents d'élèves des deux écoles de CAULNES (maternelle et élémentaire).

Lors de cette réunion nous avons fait le bilan de l'année passée (2008-2009).

Nous avons organisé plusieurs manifestations :

- journée automnale, marché de Noël, vente de crêpes, vente de gavottes et kermesse, dans le but d'aider au financement de projets scolaires.

L'APE a soutenu des projets comme la semaine du **cirque**, la semaine de **voile** ou les **sorties nature** des Maternelles. Il n'y a pas eu de repas en 2009 mais c'est en projet pour 2010. L'APE a rencontré l'inspection académique de DINAN dans le but de sensibiliser sur l'augmentation des élèves sur Caulnes. Une 7^{ème} classe a été ouverte à la rentrée 2009 en élémentaire. L'APE a participé à titre consultatif au projet de construction de l'école maternelle pour 2011.

Le bilan financier fait apparaître des recettes de 20.888 € pour des dépenses de 18.574 € soit un bénéfice de 2.313 €.

■ Un Bureau largement modifié :

Présidente	Marina LE MOAL
Vice-président maternelle	Nicolas FORET
Vice-président élémentaire	Marc PRIOL
Trésorière	Audrey BOZEC
Trésorière adjointe	Karine CROSNIER
Secrétaire	Karine MAILLARD
1ère secrétaire adjointe	Lucie DENAMBRIDE
2ème secrétaire adjointe	Sandrine LÈGUE

Nous remercions Nadia NOGUES, Tiphaine MEHEUST, Sophie DESRIAC et Sandrine CROSNIER qui ont donné beaucoup de temps et de dynamisme à l'association mais qui ont décidé de passer la main à d'autres parents.

L'Association vous propose pour l'année 2009-2010 :

- Une **Vente de gavottes** par nos enfants pendant les vacances de Février.
- Une **soirée Galettes crêpes** le Samedi 27 Mars 2010.
- La **Fête des écoles** (Kermesse) le Dimanche 27 juin 2010.

N'oubliez pas la vente de Galettes et de crêpes à la sortie de l'école tous les vendredis à 16H30.



Le marché de Noël de l'association des parents d'élève de l'école maternelle et primaire s'est déroulé le dimanche 13 décembre.

De nombreux artisans et exposants ont répondu à l'appel pour faire de cette journée une réussite. Si les plus grands ont pu profiter de l'occasion pour compléter leurs achats de Noël, les enfants ont pu donner leur liste de cadeaux au Père Noël qui avait fait le déplacement en calèche.

Plusieurs stands étaient organisés par les parents d'élèves : vente de chocolats, de bonnets de Noël. Les enfants, avec l'aide de leurs professeurs, avaient confectionné des boules, bougeoirs et autres décorations pour le réveillon et le sapin.

Les bénéfices de la journée, comme ceux des autres animations organisées par l'association serviront à financer les sorties extrascolaires des enfants de l'école. Le premier bilan de la journée est très positif avec une mobilisation importante des parents dans l'organisation, une bonne fréquentation et des exposants satisfaits de leur journée.

La Présidente, Marina LE MOAL

Rance Football Club

L'ensemble du RANCE FOOTBALL CLUB se joint à moi pour vous souhaiter *une excellente année 2010.*

Notre club compte à ce jour **170 licenciés** avec une équipe dans chaque catégorie :

- des U8 (débutants) au foot loisir (Vétérans).

Pour rappel la partie jeune joue sous la structure du P.Y.C Caulnais (Caulnes, St Jouan, La Chapelle, Yvignac, Plumaugat) et le foot loisir, bien que cette équipe porte le nom du RANCE FOOT, joue avec un effectif composé de joueurs du canton.

Les **résultats en jeunes** sont encourageants pour certains, pour les autres la persévérance finit toujours par payer.

En **seniors l'équipe fanion** se situe en milieu de tableau avec comme objectif le maintien pour sa première année en ligue. **L'équipe B** est deuxième de son groupe et nous espérons la voir monter en fin de saison. **L'équipe C**, située en milieu de classement, joue toujours pour le plaisir. Le club est toujours à la recherche de bénévoles pour assurer les activités qui se répètent 5 fois par semaine.

De même, le club est toujours ouvert aux joueurs désireux de nous rejoindre.

Un merci aux sponsors qui ont répondu présents pour les maillots que se soit en senior ou en jeunes.

- Rendez-vous le **samedi 20 février 2010** à la salle des fêtes de CAULNES pour notre CHOUROUTE.

Le Président, Sébastien MAILLARD

L'Equipe des U19 (- de 18 ans) du
Groupement Jeunes P.Y.C. Caulnais

CALENDRIER DES FETES

JANVIER 2010

Jeu	07	Galette des rois - Club des aînés	Salle des fêtes
Ven	08	Vœux du Maire de Caulnes	Salle des fêtes
Sam	16	Théâtre Club de Gym	Amphithéâtre Lycée Agricole
Sam	23	Election Miss Caulnes - Comité des fêtes	Salle des fêtes

FEVRIER 2010

Dim	7	Assemblée générale - Association des pêcheurs	Salle des fêtes
Dim	7	Thé dansant ABTL Brusvily	Salle des fêtes
Sam	20	Repas Rance Football Club	Salle des fêtes
Sam	27	Repas Danse Passion	Salle des fêtes

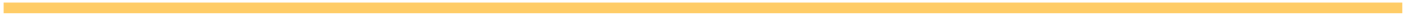
MARS 2010

Sam	6	Repas FNACA	Salle des fêtes
Dim	7	Thé dansant - Club des aînés	Salle des fêtes
Sam	13	Théâtre Club des Cyclos	Amphithéâtre Lycée Agricole
Sam	27	Repas Amicale parents d'élèves école de Caulnes	Salle des fêtes
Dim	28	Thé dansant - Comité des fêtes	Salle des fêtes

AVRIL 2010

Sam	17	Repas des chasseurs	Salle des fêtes
Sam	24	Repas des Iles - Cuisine colorée - Club de fléchettes	Salle des fêtes

DECLIC... Notre Commune en Images



Le tri des déchets, des réponses à vos questions

Le tri des déchets est entré dans nos vies il y a déjà plusieurs années. Force est de constater que les habitants se posent encore parfois beaucoup de questions. Suivez le guide, ...